

## EMPLOIS ÉTUDIANTS – ÉTÉ 2009

Plusieurs emplois étudiants en sports et loisirs sont offerts à la Ville de Carleton-sur-Mer pour la saison estivale 2009!

- **Coordonnateur ou coordonnatrice aux sports et loisirs**  
(1 poste à 12 \$ / h – 10 semaines)
- **Animateur ou animatrice aux sports et loisirs**  
(1 poste à 10,50 \$ / h – 7 semaines)
- **Coordonnateur ou coordonnatrice au camp de jour Lions**  
(1 poste à 12 \$ / h – 9 semaines)
- **Animateur ou animatrice au camp de jour Lions**  
(3 postes à 10,50 \$ / h – 7 semaines)

Pour plus de détails sur les postes offerts, visitez le [www.carletonsurmer.com/ville](http://www.carletonsurmer.com/ville) section *offres d'emplois*.

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre adressée à Pascal Alain avant le vendredi 17 avril 2009, 16 h, à l'adresse suivante :

Service de la culture et des loisirs, Ville de Carleton-sur-Mer  
629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0  
Tél. : 418 364-7073 poste 230 – Téléc. : 418 364-7314  
[pascal.alain@carletonsurmer.com](mailto:pascal.alain@carletonsurmer.com)

Vous devez spécifier pour lequel des postes vous désirez postuler.

## L'ART SALIN ATTEND VOS CANDIDATURES!

Le **Symposium en arts visuels l'Art Salin** de Carleton-sur-Mer aura lieu cette année **du 20 au 23 août 2009**. Enthousiasmés par le succès remporté lors de ses trois premières éditions, les membres du comité organisateur consacrent temps et énergie pour que ce quatrième rendez-vous rende hommage, encore une fois, aux beautés de nos paysages.

C'est donc avec grand enthousiasme que nous invitons les artistes professionnels oeuvrant dans les disciplines suivantes : acrylique, dessin, huile, pastel, aquarelle ou technique mixte, qui désirent partager leur passion de la création avec des gens d'ici et d'ailleurs, à s'inscrire dès maintenant puisque les places sont limitées. Encore cette année, l'Art Salin compte sélectionner 22 artistes. Le comité organisateur est présentement en appel de candidatures, et ce, jusqu'au **vendredi 27 mars 2009 à 16 h**, date butoir pour la réception des dossiers d'artistes.

Les formulaires d'inscription et les conditions de participation sont disponibles dès maintenant sur le site Internet de la Ville de Carleton-sur-Mer au [www.carletonsurmer.com](http://www.carletonsurmer.com), en consultant l'**onglet culture**.

Information : 418 364-7073 poste 230 (Pascal Alain, directeur du développement culturel)

## PROJET DE PARC DE L'ANCIEN CIMETIÈRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT

L'Écomusée Tracadieche, en partenariat avec la Fabrique de la paroisse St-Joseph de Carleton, lance une campagne de souscription dans le but de financer l'aménagement du Parc de l'ancien cimetière.

Cet espace vert, situé entre le stationnement de la Caisse Desjardins et le presbytère, rendra hommage au patrimoine religieux de la communauté, avec la statue de Joseph-Mathurin Bourg, la cloche de 1808 de la deuxième église et la croix récupérée lors des travaux sur le clocher l'an dernier.

Les individus et les familles sont invités à contacter l'Écomusée Tracadieche afin d'obtenir un formulaire de donation ou plus d'information. Des reçus de charité pour fin d'impôt seront émis par la Fabrique à tous les donateurs.

Dans le petit parc, dont l'aménagement se fera au cours de l'été, un panneau affichera le nom des donateurs d'un montant de 500 \$ et plus afin de souligner cette implication financière dans la réalisation d'un projet collectif visant à se souvenir de notre passé. Merci de soutenir ce projet de l'Écomusée Tracadieche, en partenariat avec la Fabrique.

Information : 418 364-7843 (Gérard R. Thériault, président du comité du Parc de l'ancien cimetière)

## PARTICIPEZ AU CONCOURS DE MOTS CROISÉS LIVRES EN FÊTE!

En attendant de profiter des diverses activités qui se déploieront sur le territoire de la Gaspésie et des Îles durant la semaine de l'événement du 19 au 26 avril, la population de la Gaspésie et des Îles est invitée à participer au concours de mots croisés *Livres en fête!* De généreuses collections de livres sont à gagner!

Procurez-vous la grille de mots croisés dès maintenant dans les 36 bibliothèques municipales participantes de la Gaspésie et des Îles, dans les librairies Alpha, l'Expression, Liber, Plaisance et Tabacado ainsi que sur le site Web de *Livres en fête!* au [www.livresenfete.org](http://www.livresenfete.org).

Vous avez jusqu'au 9 avril pour compléter la grille et l'envoyer par la poste à l'adresse qui y est indiquée. Bonne chance à vous et que le plaisir des mots soit au rendez-vous!

Information : 418 534-2830 poste 4 (Josée Kaltenback, coordonnatrice régionale de *Livres en fête!*) / [contact@livresenfete.org](mailto:contact@livresenfete.org)

## QUILLETHON DE L'ESPOIR OGPAC-BELLAVENTURE - 22<sup>E</sup> ÉDITION

Pour la 22<sup>e</sup> année, l'OGPAC organise, en collaboration avec le Club voyages Bellaventure, son quillethon de l'espoir. Les quatre salons participants, de Saint-François d'Assise à Paspébiac, vous invitent à participer à l'activité qui s'échelonne du **7 au 15 mars prochain**, sous la présidence d'honneur de M. Henri Hotton.

Pour jouer, c'est simple : il suffit de vous inscrire dans le salon de quilles de votre choix. Il n'en coûte que **20 \$ par personne pour 3 parties**. En plus de jouer pour la cause, vous serez admissibles à de nombreux tirages, dont le forfait vacances aux Îles-de-la-Madeleine, offert par le Club voyages Bellaventure. Les fonds amassés seront versés à l'OGPAC et utilisés à 100 % afin de venir en aide aux personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leurs proches en Gaspésie.

Information : 418 364-3944 (salle de quilles de Carleton) ou 418 759-5050 (OGPAC)

## CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Exposition du 6 au 28 mars 2009 – MARILYSE GOULET - St-Jérôme, Québec – Gravure et photographie – *DISPERSION*

Du 23 février au 6 mars dernier, le centre d'artistes Vaste et Vague a reçu en résidence de création en gravure et photographie l'artiste Marilyse Goulet, de Saint-Jérôme. À la suite de cette résidence sera présentée l'installation *DISPERSION*, résultat des deux semaines de travail de l'artiste.

Par l'utilisation du multiple de l'estampe, l'artiste Marilyse Goulet souligne la quantité incroyable de micro-organismes que recèlent les profondeurs de notre baie des Chaleurs. Influencée par le lieu de création et conquise par la beauté, la bizarrerie et la grande diversité de ces êtres microscopiques, l'artiste a créé une œuvre directement inspirée de l'habitat pélagique gaspésien. C'est donc une installation pensée spécialement pour Vaste et Vague et inspirée directement par son environnement immédiat qui sera offerte aux visiteurs de la salle Desjardins. **Vernissage le 6 mars 2009 – 5 à 7.**

Ouvert du mardi au samedi de 13 h à 16 h  
et les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30.

Entrée libre - salle Desjardins - bienvenue à tous!

Le Quai des arts est situé au 774, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer.  
Information : 418 364-3123 (Guylaine Langlois, directrice générale)

## RÉCIPIENDAIRES DU PROGRAMME RELÈVE FRANÇOIS-BOURQUE 2008-2009

Le programme Relève François-Bourque supporte les personnes qui performant au niveau de la relève provinciale dans une discipline de loisir ou de sport. L'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est heureuse de soutenir, pour l'année 2008-2009, 22 candidats de la région qui se sont démarqués dans la pratique de leur discipline au niveau provincial, national ou international.

Les personnes sélectionnées recevront une bourse de 500 \$ qui contribuera à l'acquisition de connaissances supérieures dans leur discipline. Un total de 11 000 \$ a été remis en bourse. Voici les récipiendaires de la MRC Avignon :

- Marie-Pier Girard, Maria, motocross, relève provinciale;
- Luc-André Girard, Maria, motocross, relève provinciale;
- Antoine Porlier, Maria, hockey, Midget AAA;
- Raphaëlle Bélisle, Carleton-sur-Mer, patinage artistique, espoir provincial;
- Étienne Richard, St-Alexis-de-Matapédia, ski de fond, champion canadien Junior.

## MAXIMUM 90 - PROGRAMMATION MARS 2009

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts :

**D'Alaska : mardi 24 mars à 12 h**

Pièce de théâtre avec Louise Dussault et Christian E. Roy. Une production du théâtre Bluff de Montréal. Huit clos entre une vieille femme et un adolescent. Coût : 10 \$ adulte / 8 \$ étudiant

**Fredo, En attendant : samedi 28 mars à 14 h**

FREDO vient de manquer son autobus. Le voilà coincé pour les 60 prochaines minutes. Mais rien n'est ennuyant pour le magicien le plus connu des jeunes. Public cible : 4 à 12 ans. Coût : 10 \$

Billetterie ouverte du mardi au jeudi de 17 h à 19 h et deux heures avant chaque représentation : 418 364-6822 poste 351.

À noter que le conseil d'administration de Maximum 90 vous convie à la dixième assemblée générale annuelle de la corporation qui se tiendra au studio Hydro-Québec du Quai des arts le mardi 24 mars à 18 h 30. Bienvenue aux membres et à ceux en devenir!

## LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI AVIGNON-BONAVENTURE VOUS INFORME

Le Carrefour Jeunesse-Emploi Avignon-Bonaventure, qui a pour mission d'aider les jeunes à améliorer les conditions de vie sociales et professionnelles des jeunes adultes 16-35 ans, se voit investi dans un projet fort stimulant : la campagne de sensibilisation à la protection des renseignements personnels.

Par cette campagne, nous souhaitons informer, sensibiliser et outiller les jeunes adultes, qui sont également de grands utilisateurs des technologies électroniques, et sans aucun doute des consommateurs convoités par les entreprises commerciales. De plus, nous voulons conscientiser la population en général sur l'importance de la protection des renseignements personnels, leurs droits, responsabilités et recours en la matière.

Les outils de la campagne, dont le slogan est « Ton NAS, c'est comme ton NIP, le donnes-tu à tout le monde? » sont maintenant disponibles sur le site Internet du Collectif autonome des carrefours jeunesse-emplois du Québec. Le Carrefour Jeunesse-Emploi Avignon-Bonaventure invite la population à consulter ces fiches d'information sur le site à l'adresse suivante : [www.cacjeq.ca](http://www.cacjeq.ca) et ainsi devenir des citoyens sensibilisés à l'importance de la protection des renseignements personnels.

Information : 418 364-6660 (Carrefour Jeunesse-Emploi Avignon-Bonaventure)

## CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu au local des chevaliers le **lundi 9 mars** prochain à 19 h 30. Venez en grand nombre!

Donald Falardeau, grand chevalier

## CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

Les Chevaliers de Colomb de Carleton vous invitent à leur réunion mensuelle qui aura lieu le **mardi 17 mars** prochain à 19 h 30, à leur local. Bienvenue à tous les chevaliers!

## FERMIÈRES DE CARLETON

Le cercle des Fermières de Carleton vous invite à son assemblée mensuelle le **18 mars** prochain à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville à 18 h 30. Bienvenue à toutes les dames qui veulent se joindre à nous!

## LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME

Les vols qui surviennent dans les résidences ou les commerces causent, chaque année, des pertes de plusieurs millions de dollars auprès des citoyens et compagnies d'assurances.

Le **burinage** d'un numéro d'identification personnel sur un objet de valeur est un moyen de prévention qui a fait ses preuves. En effet, chaque année, de nombreuses victimes de vol retrouvent leurs biens grâce à ce moyen. Avec un burin, on peut graver son numéro de permis de conduire sur à peu près n'importe quelle surface (bois, plastique, verre, métal, etc.) et sur à peu près n'importe quel objet (téléviseur, radio, équipement photographique, etc.). Afin d'éviter d'endommager les objets, il est recommandé de faire appel à un spécialiste (bijoutier, fourreur, etc.) et de conserver une photographie de ces objets dans un endroit sûr. Le marquage d'un objet doit se faire sur une partie bien à la vue afin d'obtenir l'effet de dissuasion souhaité. Il est aussi recommandé d'apposer un autocollant à l'avant et à l'arrière de la maison soit sur une porte ou une fenêtre afin d'indiquer que vos objets ont été marqués.

Votre service de police vous fournira sans frais un burin ainsi que les instructions pour marquer vos objets efficacement. Voilà un moyen simple et peu coûteux de vous prémunir contre le vol et de retracer facilement vos biens si vous en êtes victime.

Sergent Maxime Leblanc et agent Sébastien Tremblay

## INFO-LIONS

Lors de notre dernière réunion, nous avons décidé d'aller de l'avant dans notre projet de réaliser des activités durant la Semaine québécoise de la famille. Cette année, c'est du 11 au 17 mai. Nous pouvons vous annoncer dès maintenant qu'il y aura, durant la semaine, des activités proposées, des activités libres et différents concours. Le mois prochain, nous serons en mesure de vous donner plus de détails sur le déroulement de cette semaine.

Le recrutement de nouveaux membres se poursuit toujours. Déjà trois autres personnes se sont montrées très intéressées à donner de leur temps et leur expérience à toute la communauté par le biais du Club Lions de Carleton-sur-Mer. Il s'agit de messieurs Gaétan Chale, Gaston Leblanc et Gilles Berthelot.

Nos soupers se tiennent au restaurant Le Héron le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois. Enfin, nous avons reçu une très bonne évaluation de notre club lors du passage du président de zone M. Roger Horth.

## BINGO À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer les dimanches à 19 h 30. Il y a un gros lot de 500 \$ tous les dimanches. Les parties régulières sont à 50 \$ et les jeux sont à 75 \$. Bienvenue à tous!

## BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30, 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous!

## CLUB DE PATINAGE LES MYRIADES REVUE SUR GLACE ANNUELLE

C'est sous le thème *Love* (musique des Beatles) que le Club de patinage artistique Les Myriades vous présentera la 32<sup>e</sup> édition de sa revue sur glace! Le spectacle se tiendra le **dimanche 29 mars prochain à 14 h** au centre Léopold-Leclerc. Les billets seront disponibles à l'entrée le jour de l'événement.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON-SUR-MER

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du club et c'est à cette occasion qu'ont eu lieu les élections afin de remplacer les membres dont le mandat venait à échéance au sein du C. A. Voici le nouveau conseil d'administration :

M. Jean-Guy Cyr (président), M. Yvon P. Landry (vice-président), M. Gaétan Girard (secrétaire), Mme Monique P. Rivière (trésorière), Mmes Edna Landry, Lisette Desjardins et Solange Lacasse, administratrices. Nous leurs souhaitons la meilleure des chances et nous sommes assurés qu'ils sauront remplir adéquatement les fonctions pour lesquelles ils ont été élus. Nous tenons à remercier bien sincèrement Mme Jeannine Lamontagne, qui a occupé le poste de présidente au cours des huit dernières années, ainsi que Mme Jeannine Arseneau, qui fut secrétaire pendant les sept dernières années. Elles ont accompli un travail digne de mention. Nous leur souhaitons un repos mérité.

## COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Notre vente de deux vêtements pour le prix d'un et des sacs à 5 \$ se continue jusqu'au 15 mars. Il reste encore un bon choix de vestes et de manteaux d'hiver. Les bénévoles sont toujours là **du lundi au jeudi de 13 h à 16 h**, ainsi que le **jeudi soir de 18 h à 21 h**.

Merci à ceux et celles qui viennent nous encourager et surtout qui nous apportent des vêtements propres. Nous vous demandons d'apporter vos sacs durant la semaine seulement pendant les heures d'ouverture du comptoir et de l'hôtel de ville. Merci de votre compréhension.

## COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer, situé à l'O.T.J., vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient aux heures suivantes :

**mardi et jeudi de 13 h à 16 h**  
**jeudi de 18 h 30 à 20 h 30**

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre des articles de cuisine, vaisselle, livres, poussettes, chaises hautes, vêtements pour hommes et femmes, etc. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aura comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer. Nous voulons également remercier notre fidèle clientèle.

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy)

## BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

### Conférence sur la santé des voyageurs

Le D<sup>re</sup> Anne-Marie Charest viendra offrir des conseils aux voyageurs à travers ses nombreuses expériences de voyages autour du globe (voyages en altitude, vaccins et précautions diverses).

Quand : le **mardi 31 mars à 19 h** Entrée : **2 \$ / personne**.

Endroit : foyer Hydro-Québec du Quai des arts.

Bienvenue à tous!

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion régulière du conseil municipal aura lieu le lundi 6 avril prochain, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

## AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné, directeur de l'urbanisme et du développement économique, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le lundi 6 avril 2009 à 20 h à l'hôtel de ville au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'implantation de cette résidence ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la marge de recul avant. En effet, la marge de recul avant mesurée est de 4,21 mètres, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une marge minimale de 7,50 mètres. Il faut également noter que les dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur lors de la construction de cette résidence en 1948 étaient de 20 pieds (6,10 mètres). Par la même occasion, l'empiètement de la galerie située en façade de cette résidence ne respecte pas les dispositions de la réglementation d'urbanisme.

Le lotissement de cette propriété ne respecte pas les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer pour ce qui est de la largeur minimale exigée du lot, puisque celle mesurée est de 15,39 mètres, alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme exigent une largeur minimale de 18,00 mètres. Il faut également noter que le lotissement de cette propriété a été créé avant 1965 (année de l'entrée en vigueur du cadastre révisé), alors qu'il n'existait aucun règlement de lotissement en vigueur pour ce secteur à la Ville de Carleton-sur-Mer.

La localisation de cet immeuble se situe au 304, rue Landry à Carleton sur le lot 3 547 231.

Au cours de cette réunion du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure. Donnée à Carleton-sur-Mer, le 6 mars 2009.

Me Caroline Asselin, pour Roland Besnier, directeur de l'urbanisme et du développement économique  
(publication *Du coin de l'œil*, le 6 mars 2009)

## GALA DES PRIX EXCÉLAN 2009

Depuis maintenant treize ans, la Ville de Carleton-sur-Mer participe au Gala des prix ExcÉlan. Cet événement, organisé par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, a pour but de souligner l'implication bénévole dans la région. Cette année, c'est Sainte-Anne-des-Monts qui sera l'hôte de cet événement. La date limite pour présenter une candidature est fixée au **vendredi 10 avril**.

Pour plus d'information sur l'événement et les différentes catégories, contactez le Service de la culture au 418 364-7073 poste 230.

## ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE ET CONTRIBUEZ À L'EXPANSION DU PARC MUNICIPAL!

Grâce à la nouvelle campagne Hydro-Québec pour promouvoir son programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté. Ce programme est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie. La nouvelle campagne régionale et communautaire, qui se déploiera à travers le Québec au cours des trois prochaines années, sera lancée en Gaspésie **au mois d'avril prochain**.

### Comment participer?

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus y il a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Carleton-sur-Mer, on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles. Si on réussit, on obtiendrait un montant de 30 000 \$ pour notre projet. Rien de nous empêche de viser plus haut! Ce montant pourra être utilisé pour **l'amélioration et l'expansion du parc municipal**.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne au [www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com). Sinon, Hydro-Québec vous en postera une copie dans quelques semaines. Gardez-le précieusement pour pouvoir le remplir dès que vous en aurez le temps. En tout temps, vous pouvez appeler le 1 800 ENERGIE pour obtenir des informations sur le questionnaire, le programme ou la campagne.

## REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE CARLETON-SUR-MER

La mission du regroupement est d'encourager et faciliter le développement économique en exerçant son rôle de concertation et de mobilisation avec le milieu des affaires et toute la communauté. Notre mission s'exprime dans les engagements suivants :

- Bien comprendre les besoins du milieu des affaires par des consultations régulières auprès de ses membres;
- Représenter et promouvoir les meilleurs intérêts des gens d'affaires;
- Exercer son leadership dans des dossiers ou des enjeux à caractère économique;
- Initier ou faciliter la réalisation de projets de développement ayant des retombées positives dans le milieu des affaires de Carleton-sur-Mer;
- Collaborer étroitement avec les autres organismes du milieu visant l'amélioration de l'économie dans la communauté.

Notre conseil d'administration est composé des personnes suivantes : Denis Henry, directeur régional de Telus (co-président), Pierre Harvey, directeur général CHAU-TVA (co-président), Jean-Guy Cyr, homme d'affaires retraité (trésorier) et Judith Poirier, planificatrice financière, Banque nationale (secrétaire).

Directeurs, directrices : Monic Caissy (directrice de la succursale de la Banque nationale), Denise Leblanc (directrice gestion des avoirs de la Caisse Desjardins Tracadieche), France Leblanc (Érablière la Chouette Coulée), Réjean Bourdelais (propriétaire des Limousines Carleton), Stéphane Boudreau (directeur général de l'Hostellerie Baie-Bleue), Renaud Gauvreau (Aménagement d'Avignon) et Sophie Martel (location d'équipements de voile, La Bordée).

L'assemblée générale du Regroupement des gens d'affaires de Carleton-sur-Mer, tenue en septembre 2008, s'est donnée deux priorités pour la prochaine année :

- Mettre sur pied, en collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer, un Office du tourisme et des congrès afin de mieux faire connaître et mettre en valeur les attraits touristiques de la Ville de Carleton-sur-Mer ainsi que ses nouvelles capacités d'accueil et d'organisation de divers congrès et événements publics de toutes sortes;
- Prioriser la promotion et favoriser le développement du joyau touristique de Carleton-sur-Mer et de la Baie-des-Chaleurs, le mont Saint-Joseph.

Information ou commentaires : 418 364-1004 (Denis Henry) ou 418 364-3344 poste 234 (Pierre Harvey)

## PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 6 avril, 16 h.